



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
CELLOU DALEIN DIALLO, PREMIER MINISTRE

A LA REUNION PLENIERE DE HAUT NIVEAU DE LA
60e SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES.

NEW YORK, LE 15 SEPTEMBRE 2005

S.V.P. VERIFIER A L'AUDITION

Messieurs les Co-présidents,
Majestés, Altesses,
Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de Son Excellence le Général Lansana Conté, Président de la République de Guinée, je voudrais avant tout, exprimer la compassion du Gouvernement et du peuple de Guinée au Président Bush et au peuple américain pour les énormes pertes matérielles et en vies humaines causées par l'Ouragan KATRINA dans les Etats du Sud des Etats-Unis.

Vous me permettrez ensuite, Messieurs les Co-présidents, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la présente réunion plénière de haut niveau.

Je voudrais également rendre à Monsieur Kofi Arman, Secrétaire général des Nations Unies, un vibrant hommage pour son dévouement et la qualité du travail accompli à la tête de notre Organisation.

Messieurs les Co-présidents,

Il y a cinq ans, ici même, les dirigeants du monde ont adopté la Déclaration du millénaire par laquelle ils se sont engagés à s'attaquer aux immenses défis de la pauvreté, de la paix, de la sécurité, du développement, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La République de Guinée, en adhérant à cette importante Déclaration, s'est résolument engagée à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement a élaboré en 2002, avec l'appui de ses partenaires, une Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté, bâtie autour de l'accélération, de la croissance économique, de l'accès équitable aux services sociaux de base et de l'amélioration de la gouvernance.

Les chances de succès de cette stratégie étaient réelles, dans la mesure où la Guinée avait réussi à bâtir, au cours des années 90, les bases d'un développement durable. En effet, pendant cette décennie, malgré un contexte défavorable marqué par la rareté des ressources et un afflux massif de réfugiés venant du Libéria et de la Sierra Leone, le pays a enregistré des performances appréciables. Le taux de croissance de l'économie en termes réels a été en moyenne de 4,5 %, tandis que le taux d'inflation a été ramené et stabilisé à moins de 5 %. Le déficit budgétaire est resté à moins de 5 % du PIB. Ces performances ont été obtenues grâce à la réussite du vaste programme de réformes économiques et financières engagé par le Gouvernement du Général Lansana CONTE, dès l'avènement de la deuxième République en 1984.

Malheureusement, sous l'effet conjugué de la persistance de l'instabilité sous-régionale, des agressions rebelles contre le pays, de la baisse drastique des financements extérieurs et de l'aggravation du poids de la dette extérieure, le cadre macroéconomique s'est fortement dégradé et la dynamique de mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté s'est essouffée.

En effet, le taux de croissance a fléchi pour se situer à 1,2% en 2003, l'inflation s'est aggravée pour atteindre 40% en 2005, l'espérance de vie a stagné et la pauvreté s'est accrue; aujourd'hui 49% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 40% il y a dix ans, et ce, malgré les investissements non négligeables réalisés dans les secteurs du développement rural, des infrastructures, de la santé et surtout de l'éducation où le taux brut de scolarisation est passé de 55 % en 2000 à 77 % en 2004.

Toutefois, pour réaliser les Objectifs du Millénaire à l'horizon 2015, la République de Guinée aura besoin d'un appui plus substantiel de la communauté internationale, à travers notamment l'accroissement du volume de l'aide et, surtout, l'allègement de sa dette extérieure qui absorbe aujourd'hui 56% de ses recettes fiscales.

Messieurs les Co-présidents,

C'est pour moi l'occasion de saluer ici l'initiative louable prise par le G8 d'annuler la dette de 18 des pays les plus pauvres. Je formule le souhait que cette mesure soit concrétisée et étendue à l'ensemble des pays les moins avancés.

Par ailleurs, la République de Guinée se réjouit de l'engagement de nombreux pays développés d'accroître le volume de l'aide en portant leur contribution d'ici 2015, à 0,7% de leur PIB.

Bien entendu, la réalisation des Objectifs du Millénaire dépendra aussi, dans une large mesure, de la capacité d'absorption des pays bénéficiaires, de leur volonté de promouvoir la bonne gouvernance et de lutter efficacement contre la corruption et la dégradation de l'environnement.

Ma délégation garde la conviction qu'à l'heure de la mondialisation, les problèmes de paix et de sécurité transcendent les frontières nationales et doivent être affrontés dans un cadre multilatéral efficient.

La prévention et le règlement des conflits, de même que le maintien et la consolidation de la paix doivent s'inscrire au cœur de l'action collective. Car sans la paix et la stabilité, aucun objectif de développement ne peut être atteint. Nous devons également redoubler d'énergie et affiner nos plans et notre stratégie de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, contre la prolifération des armes légères et la criminalité transnationale organisée.

Messieurs les Co-présidents,

Depuis dix décennies, nous réfléchissons aux réformes nécessaires pour permettre à l'Organisation des Nations Unies de mieux s'adapter aux mutations intervenues et à relever les défis mondiaux. L'heure est venue de surmonter nos divergences, de prendre des décisions audacieuses et de répondre à l'attente de nos peuples.

Dans cette démarche, la Guinée réaffirme son attachement au renforcement du rôle et de l'autorité de l'Assemblée générale et appuie les mesures visant à revitaliser le Secrétariat, le Conseil de Sécurité et le Conseil Economique et Social.

Mon pays est également favorable au renforcement des mécanismes de protection des droits de l'homme et à la création d'une Commission de consolidation de la paix chargée d'aider les pays sortant de conflits ou qui en sont gravement affectés.

Messieurs les Co-présidents,

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique est encore pauvre et en proie aux crises. Sa population subit la pandémie du SIDA et le cortège des maladies liées à la pauvreté. Le poids de la dette ruine les espoirs de relance de son développement et elle se vide des ressources humaines indispensables à son essor économique.

Dans ce contexte, le nouveau consensus international qui émerge au fil de nos échanges d'idées est un motif d'espoir.

Il ne reste qu'à confirmer, par une action résolue et le respect des engagements, la volonté politique largement manifestée par les Etats membres et par les divers partenaires au développement.

C'est ce message d'espoir que je voulais porter au nom du Président de la République de Guinée, le Général Lansana CONTE qui tient à réaffirmer l'engagement de la Guinée à agir avec les Nations Unies en faveur d'une liberté plus grande : celle de vivre à l'abri du besoin, à l'abri de la peur et dans la dignité ».

Je vous remercie.